

Comité de la Caisse des Écoles Séance du 03 octobre 2022

Référence	Objet	Délibéré
DEL.C.E22/0046	Désignation d'un secrétaire de séance	Approuvée
DEL.C.E22/0039	Délégation de pouvoirs au Président et au Vice-Président de la Caisse des Écoles	Approuvée
DEL.C.E22/0044	Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres pour les marchés de travaux, fournitures et services	Approuvée
DEL.C.E22/0034	Budget Supplémentaire 2022	Approuvée
DEL.C.E22/0036	Créances Eteintes	Approuvée
DEL.C.E22/0035	Admission en non-valeur de produits irrecouvrables	Approuvée
DEL.C.E22/0037	Abrogation de la convention de groupement de commandes pour la passation d'un marché de location et d'entretien du linge pour le personnel de la Cuisine Centrale et le personnel du Centre Technique Municipal	Approuvée
DEL.C.E22/0043	Avenant à la convention relative aux conditions d'accès au restaurant municipal d'Épinay-sur-Seine pour les agents du Trésor Public	Approuvée
DEL.C.E22/0042	Modifications des tarifs repas 2022 - restauration "personnel communal et divers"	Approuvée
DEL.C.E22/0040	Convention entre la Caisse des écoles et l'Unité d'Enseignement Maternelle Autiste (UEMA) Louis Pasteur-Centre Adam Shelton pour l'accueil d'enfants autistes dans un centre de loisirs maternels. Année scolaire 2022-2023	Approuvée
DEL.C.E22/0041	Prise en charge exceptionnelle pour la consommation de repas aux centres de loisirs avec l'I.M.E. Adam Shelton à Saint- Denis. Année scolaire 2022-2023	Approuvée
DEL.C.E22/0045	Mise en place d'une convention portant sur la mise en œuvre du volet personnel du programme de Réussite Educative	Approuvée
DEL.C.E22/0038	Compte-rendu des décisions du président en vertu de la délégation accordée en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales	Approuvée

Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT